

Date : 05/06/2018
Affaire suivie par :
Cécile HUSSON
Tél : 01 55 04 56 88
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

RECRUTEMENT D'UN(E) ENSEIGNANT(E)
CONTRACTUEL (LE)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS-MALAQUAIS
ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

<p>PROFIL DE POSTE N° 8 GROUPE DE DISCIPLINES : HCA DURÉE DU CONTRAT : contrat à durée déterminée d'un an NOMBRE D'HEURES : mi-temps</p>

I/ CONTEXTE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE, DE SON IDENTITÉ PÉDAGOGIQUE ET DE SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM, avec les ENSA de Paris-Belleville et de Marne-la-Vallée, est associée à la COMUE "Université Paris Est". Au cœur de Paris, l'ENSAPM partage avec l'École Nationale supérieure des Beaux-arts, le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Sept départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de la réflexion pédagogique, de l'élaboration des problématiques de recherche et des contenus d'enseignement.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXe siècles, UMR 7136), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Elle accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus.

Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'ENSA Paris-Malaquais sera accréditée en 2019 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

DESCRIPTION DU POSTE

Dans l'environnement global d'une prise de conscience des enjeux environnementaux et des transitions en cours et à venir – écologique, énergétique, sociale, technologique, numérique... – l'école souhaite compléter ses formations dans le domaine en développant des enseignements relatifs à la question des « nouvelles mobilités », dans la mesure où elles impactent directement la pensée et l'organisation de la ville, des territoires et des programmes architecturaux présents et dans un futur proche.

Le(la) futur.e enseignant.e aura à sensibiliser les étudiants au paramètre nouveau et peut être bientôt incontournable du passage du transport dans son acception traditionnelle aux mobilités servicielles et connectées, tout en inscrivant la problématique dans le champ de la critique et de l'histoire de la ville et de l'architecture, jusque dans ses politiques d'innovation.

En portant un regard historique, il repositionnera d'un point de vue critique les notions clefs des relations de la ville aux déplacements et de son urbanisme, des politiques d'innovation en matière de transport, des infrastructures, de la performance attendue des architectes dans ce contexte mouvant. Une pensée transverse, impliquant l'histoire de l'architecture, de la ville, la sociologie, des sciences cognitives, visera à déployer la réflexion dans toutes ses dimensions et à sensibiliser les étudiants à la nécessité de nourrir leur pratique de « ce qui arrive » pour aborder la notion complexe de mobilité, de ses formes, et de ses impacts sur l'environnement – à la fois territoire et paysage mental.

Il s'agit, via la question des mobilités, d'aider les étudiants à porter un regard critique sur les notions, abordées par ailleurs, d'environnement, d'énergie, de climat, de biodiversité, de milieu ou d'atmosphère, qui conditionnent aujourd'hui les pratiques du design, de l'architecture et de l'urbanisme et vont les transformer de plus en plus rapidement.

Charges pédagogiques :

Le.a futur.e enseignant.e aura ainsi la charge :

- . en cycle Licence ou master 1, un cours magistral optionnel (Développement), portant sur l'histoire des relations de la ville et de l'architecture aux déplacements, afin de mettre en évidence la nouveauté des dites mobilités. (56 h) ;
- . en cycle master, dans le séminaire de master (R7, R8 et R9), une participation à l'encadrement méthodologique des mémoires et l'élaboration des problématique de recherche des étudiants (80h) ;
- . en studio de projet, un renforcement de l'équipe pédagogique pour l'encadrement des projets de fin d'étude, en T9 et P10. (24h).

Charges scientifiques :

L'enseignant(e) devra inscrire et développer son activité de recherche théorique et pratique dans le domaine de l'histoire de la ville et de l'architecture en lien aux infrastructures au sein d'un des trois laboratoires de l'école (voir Environnement professionnel). Il.elle devra participer au rayonnement de l'école et au développement de son secteur recherche, notamment en travaillant sur l'articulation entre recherche et enseignement, et sur l'information-orientation des étudiants vers les filières doctorales.

Autres charges :

Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants, il.elle devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques...).

PROFIL

Le.la candidat.e aura par ses travaux de recherche une connaissance éclairée des enjeux conceptuels, techniques, politiques et sociétaux touchant aux mobilités dans leur rapport à la

ville et à l'architecture. Le profil attendu est celui d'un.e architecte, chercheur.e en histoire et théorie de l'architecture et de la ville, qui inscrit dans ses travaux et ses projets de recherche cette donne liant mobilité, ville et écologie. Une implication professionnelle avérée dans la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage sera appréciée.
Le.la candidat.e doit disposer d'une expérience d'enseignement en ENSA.

DIPLOME REQUIS

Doctorat en histoire de l'architecture acquis ou inscrit en soutenance dans l'année.

II/ NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

- contrat à durée déterminée à mi-temps (1 an)

III / DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note d'intention pédagogique rédigée à partir des fiches de programme de l'Ecole de Paris Malaquais mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées ;
- un CV faisant ressortir expériences professionnelles, références (diplômes, enseignement, réalisations) et situation professionnelle actuelle ;
- un document présentant l'intérêt du postulant pour les questions pédagogiques et de recherche ;

- **IV / DEPOT DES CANDIDATURES :**

Les candidatures sont adressées à l'attention de Luc LIOGIER, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais 14, rue Bonaparte 75272 Paris cedex 06.

Une copie des candidatures sera adressée à
recrutements@paris-malaquais.archi.fr

La date limite de réception est fixée le vendredi 22 juin 2018 à 16h00 au plus tard (délai de rigueur). Les candidats devront s'assurer de la réception de leur dossier dans les délais.

Les entretiens sont prévus les 4 et 5 juillet 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

www.paris-malaquais.archi.fr

Pour la pédagogie :

Marie BEAUPRE , Directrice-adjointe chargée de la Pédagogie
Marie.beaupre@paris-malaquais.archi.fr

Informations administratives :

Cécile Husson, Responsable des ressources humaines
Cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr